

**DEPARTEMENT  
DU GARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRONDISSEMENT  
D'ALES**

**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de décembre à neuf heures, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal au sein de l'hôtel de ville, boulevard du Portalet 30500 Saint-Ambroix, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DE FARIA, dûment convoqués le sept décembre deux mille vingt-trois.

**Etaient présents** : Jean-Pierre DE FARIA, Fabrice CHANEL, Frédérique CAZALET, Marc MATHIEU, Claudine BENOIT, Bernard BONNEFOY, Christelle ROUSSEL, Angela LAVIE, Catherine CARLIER, Céline GROSY, Daniel PIALET, Sylvette MILLET, David MACQ, Patrice DURIF

**Excusés** : Pierre BOFFI a donné procuration Bernard BONNEFOY, Bruno GIBERT a donné procuration à Jean-Pierre DE FARIA, Valérie SAINSON a donné procuration à Frédérique CAZALET, Brice BRUNEL a donné procuration à Daniel PIALET, Philippe MONDEME a donné procuration à Fabrice CHANEL,

**Absents** : Nathalie LAGRANGE, Christelle JOVOVIC, Paul PERCETTI, Roseline AGGOUN

**Secrétaire de séance** : Patrice DURIF

Date de convocation des élus : 07 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation à la porte de la mairie : 08 décembre 2023

Membres présents lors du conseil : 14

Membres absents : 9

Nombre de votants : 19

**DELIBERATION N°2023 - 111. DM AEP N°3**

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49, le conseil municipal peut être amené à modifier le budget de l'exercice en cours. Ainsi, des crédits supplémentaires non prévus lors du vote du budget peuvent être ouverts et couverts, soit par des recettes nouvelles, soit par une diminution des crédits disponibles sur d'autres comptes.

Section d'Investissement

IMPUTATION	LIBELLE	DEPENS E	RECETT E	OBSERVATIONS
21/21561	Service distribution d'eau	-25 000		Ajustement de crédits
23/2315	Installations générales, agencement et aménagements divers	+25 000		Ajustement de crédits
	TOTAL	0		

**Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**  
**ADOpte la décision modificative n° 3 au budget annexe AEP conformément aux indications portées dans le tableau ci-dessus.**

Le Secrétaire de séance,  
Patrice DURIF



Le Maire,  
Jean-Pierre DE FARIA



Certifié exécutoire, compte tenu :  
de la transmission en Préfecture le : **15 DEC. 2023**  
et l'affichage le : **15 DEC. 2023**